

AVIS PUBLIC RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné que, suivant les dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le **31 décembre 2025** seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le **9 juin 2026 à 20 heures**.

Donné à Sainte-Julienne, ce vingt-cinquième (25^e) jour du mois de mai l'an deux mille vingt-six (2026)

(signé)

Nathalie Girard

Directrice générale et greffière-trésorière